





Le réseau d'appui à la vie associative locale

Les objectifs du réseau Guid'Asso

Développé par l'Etat en lien avec Le Mouvement Associatif (LMA), il a comme but d'apporter un appui structuré aux associations.

Accompagnement

De proximité Libre Gratuit

Capacité de réponses aux demandes des usagers

S'adapter aux besoins et aux réalités locaux

Lutter contre les disparités d'accès à l'accompagnement

Harmoniser les pratiques

Qualité

Maillage territorial

Mise en réseau des acteurs de l'accompagnement

Montée en compétences des acteurs de l'accompagnement

Qui peut intégrer Guid'Asso?

Personnes morales de droit public

Fondations

Entreprises solidaires d'utilité sociale

Associations



Identifiables et ancrées dans leur environnement local depuis plusieurs années



Proposant un service gratuit à toute association sans conditions



Proposant un service complémentaire au maillage territorial local de Guid'Asso



Garantissant une information et/ou un accompagnement objectifs

Trois niveaux d'intervention

Orientation

2 Information

3 Accompagnement





Interlocuteurs de proximité



Assurer une mission d'accueil des acteurs associatifs, adaptée aux publics



Assurer une mission d'orientation vers les autres structures Guid'Asso, selon les besoins identifiés.

Complétez le formulaire Démarches Simplifiées











LA ROCHELLE













Syndicat de Communes

Montlieu-la-Garde



Information

Conseil et primo-information sur les fondamentaux de la vie associative

- Assurer une mission d'accueil des acteurs associatifs, adaptée aux publics et personnalisée (nommer une ou plusieurs personnes référentes)
- Assurer une mission d'information sur les éléments essentiels de la vie associative, adaptée à la demande ou au besoin des acteurs associatifs, et expliciter les principales démarches administratives
- Mettre à disposition une documentation de base actualisée et faire connaître les outils existants
- Assurer une mission d'orientation vers les autres structures « Guid'Asso », selon les besoins identifiés.

Complétez le formulaire Démarches Simplifiées

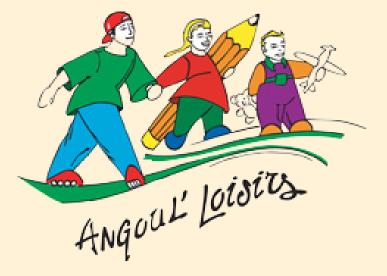






Avenir en Héritage











CDOS

CHARENTE MARITIME















FOYERS RURAUX

FDFR 17







Accompagnement généraliste ou spécialiste

- Evaluer le(s) besoin(s) et attente(s) du demandeur et élaborer un diagnostic ;
- Apporter les informations, connaissances et les conseils adaptés pour aider le demandeur à structurer ses projets sur les questions transversales liées à la vie associative (connaissances juridiques, financières et comptables, méthodologie de projet, connaissances transversales sur la fonction employeur...);
- Mettre en place un accompagnement et un suivi individualisés et/ou collectif,
- Mobiliser les ressources extérieures;
- Favoriser la mise en lien des associations locales du territoire ; (suite page suivante)

Complétez le formulaire Démarches Simplifiées <u>Accompagnement généraliste</u> ou <u>spécialiste</u>





Accompagnement généraliste ou spécialiste

- Capitaliser, diffuser et mutualiser des informations et des ressources utiles au développement de la vie associative ; s'impliquer activement dans le réseau : participation et contribution au réseau (utilisation et partage d'outils, contribution aux chantiers du réseau, présence aux temps de vie du réseau).
- Nommer une personne référente dédiée à la mission (idéalement à raison d'1 ETP ou a minima de 0,5 ETP) ;
- S'appuyer sur un ou plusieurs lieux d'accueil ouverts et/ou sur rendez-vous au moins 2,5 jours par semaine ;
- En complément, concevoir et mettre en place des formations à destination des acteurs associatifs (bénévoles,salariés). Et pour l'accompagnement spécialiste, en plus :
- Assurer une mission d'accompagnement des acteurs associatifs dans leur domaine d'expertise (thématique ou secteur d'activité), adapté aux publics et personnalisé :
- S'impliquer activement dans le réseau : participation et contribution au réseau notamment en lui apportant son expertise (utilisation et partage d'outils, contribution aux chantiers du réseau, présence aux temps de vie du réseau).









POITOU-CHARENTES





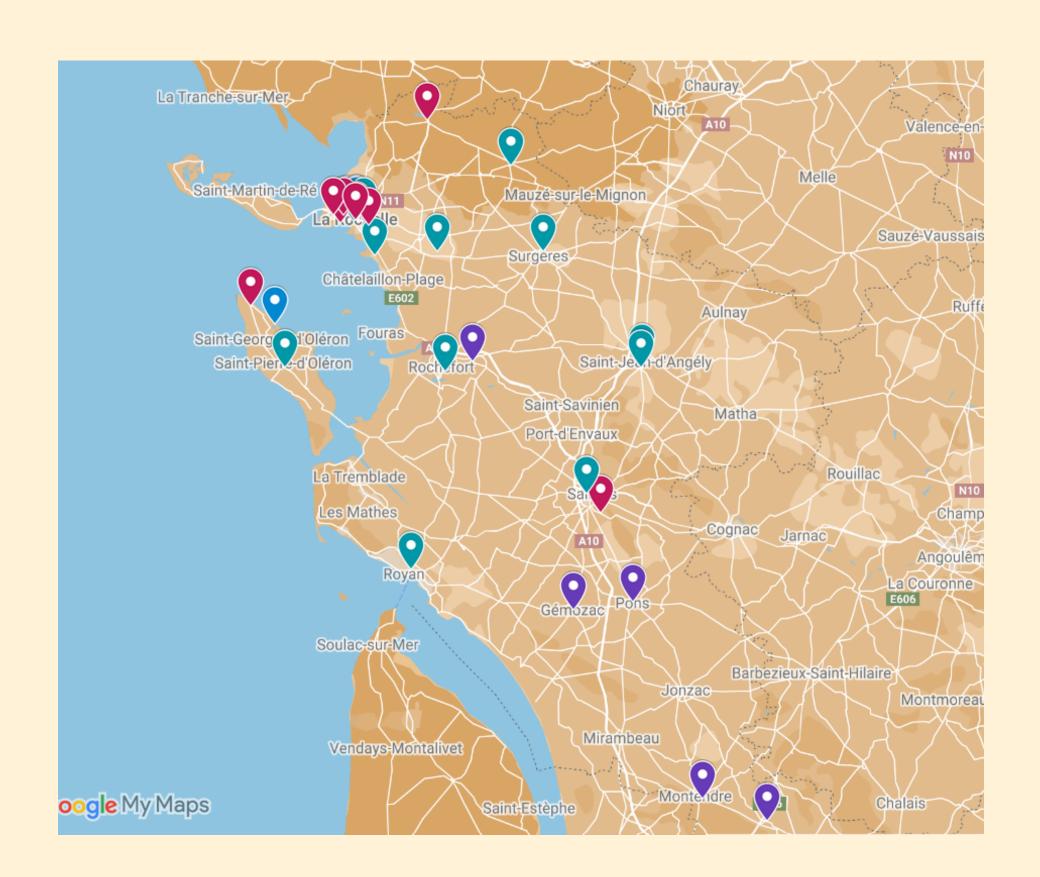








Déploiement territorial et engagement des structures



Guid'Asso, ce sont:

- Des structures conventionnées et labellisées
- Des structures qui respectent une charte commune, quel que soit leur niveau d'intervention

Qui coordonne ce réseau?

Co-animation

Les services de l'Etat en charge de la vie associative

Arthur Drouaud & Patricia Bressange



Le Centre Départemental d'Information Jeunesse 17 - Info Jeunes 17



Ce partenariat permet de répondre aux besoins en conseil, en formation et en accompagnement des bénévoles, des fonctionnaires et des salariés du monde associatif dans tous les domaines associatifs.

Calendrier 2023 - Semestre 2

26 septembre

Visio URSSAF
Partage des
conclusions sur la
mesure d'impact social
(septembre 22-juin 23)

14 novembre

Entrée dans le réseau pour les nouvelles structures Interconnaissance et formation sur les fondamentaux de la vie associative

21 novembre

Matinée sur l'inclusion dans le milieu associatif

7 décembre

Journée de bilan de l'année
Résultats du diagnostic sur le développement durable

Où nous retrouver?



La chaîne Youtube Guid'Asso 17 contient des vidéos d'information sur la vie associative



Les sites Internet du SDJES et d'Info Jeunes 17



<u>Instagram</u>



<u>Facebook</u>